

ASSOCIATION RADIO PULSAR

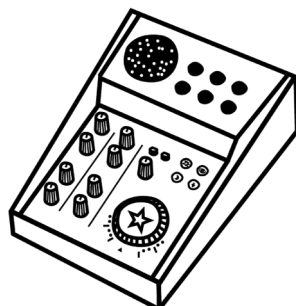
Maison des étudiants - Bât. A6 - 1, rue Neuma Fechine Borges - 86000 Poitiers
tél. 05 49 88 33 04 // mail. association@radio-pulsar.org // www.radio-pulsar.org
N°Siret : 349 062 919 00031 – APE : 6010Z
agrée Association de Jeunesse et d'Éducation Populaire - n° agrément : 86-065-04 J
Organisme reconnu d'intérêt général (articles 200 et 238 bis du CGI)



OFFRE D'EMPLOI

CHARGÉ·E DE PROJET

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE



L'association Radio Pulsar existe depuis 1983 sur le territoire de Poitiers et ses alentours. Son projet associatif repose sur une double vocation : alimenter la curiosité de ses auditeur·rices, ainsi que former et transmettre des compétences critiques et citoyennes. Pour cela, elle s'appuie sur les valeurs de l'éducation populaire et des droits culturels.

Radio Pulsar émet à partir du Campus de l'Université de Poitiers. Son projet fait la part belle à la diversité culturelle, à l'innovation sociale, à l'économie sociale et solidaire, à l'environnement, à la jeunesse et à la valorisation des initiatives locales et régionales.

La grille des programmes est composée d'une cinquantaine d'émissions hebdomadaires réalisées par une équipe actuellement composée d'environ 120 bénévoles (dont une moitié d'étudiant·e·s), trois salarié·e·s et un·e volontaire : une directrice, une journaliste et un coordinateur d'antenne. Sa programmation musicale en journée est également assurée par un comité de programmation bénévole. L'audience globale représente 44 000 individus dont près de 3 800 déclarants écouter la station chaque jour.

Soutiens publics : Ministère de la Culture, Ville de Poitiers, Université de Poitiers, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de La Vienne, Ministère des Solidarités et de la Santé

Radio Pulsar est membre de : Radio Campus France, Réseau des Indépendants de la Musique en Nouvelle-Aquitaine (RIM), Syndicat des Musiques Actuelles (SMA), Fédération des Radios Associatives de Charentes-Poitou (Franc-Cp), Chambre Régionale d'Économie Sociale et Solidaire de Nouvelle-Aquitaine (CRESS), Confédération Nationale des Radios Associatives (CNRA), Ligue de l'enseignement de La Vienne, API Jeunes

FINALITÉ

Ce poste a vocation à assurer des missions diversifiées en lien avec la communication, le développement de partenariats et la création de nouveaux projets. Il sert à la fois d'aide pour des missions existantes mais nous souhaitons également qu'il soit l'occasion d'un renouvellement et d'un élargissement des activités et des formes de création et de participation à Radio Pulsar.

POSITIONNEMENT

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration et de la Directrice, le ou la Chargé·e de projet comme dans le titre de projet travaillera en collaboration avec l'équipe salariée, les bénévoles, ainsi que les partenaires de l'association.

MISSIONS

DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS ET DE NOUVEAUX PROJETS

Mission estimée à 2/3 du temps de travail dans un premier temps. La coordination de nouveaux projets a toutefois vocation à se développer, en lien direct avec la Journaliste et sous la supervision de la Direction.

- Recherche des ressources financières auprès des partenaires, sous la supervision de la direction
- Démarchage et communication autour des prestations proposées par la radio
- Organisation de la production des MIC-MIG et des campagnes promotionnelles
- Développement et coordination de nouveaux projets originaux en termes de forme, de

	<p>publics visés et d'acteur·rices du territoire, en lien avec la directrice et la journaliste</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Communication sur ces projets développés, en lien avec la direction et le coordinateur d'antenne <p>COORDINATION DU COMITÉ DE PROGRAMMATION</p> <p>Composé d'une dizaine de bénévoles, le comité alimente régulièrement la programmation musicale de la « <i>cool playlist</i> », suivant une ligne éditoriale orientée « diversité », « jeunesse » et « local ». Ce volet est étroitement en lien avec les bénévoles et le coordinateur d'antenne, sa durée est estimée à 1/3 du temps de travail avec des fluctuations sur l'année.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mise à jour de la base de données et vérification de la diversité des musiques diffusées dans la « <i>cool playlist</i> » sous la supervision du coordinateur d'antenne pour correspondre aux critères de la radio ● Mobiliser les bénévoles membres du comité de programmation et coordonner leurs actions ● Echange de visibilité, organisation d'émissions spéciales, etc., avec les scènes musicales et les festivals locaux ● Mise en œuvre de moyens de communication afin de promouvoir des artistes émergent·es et/ou locaux de la « <i>cool playlist</i> » et des émissions spécialisées
<p>PROFIL</p>	<p>Sensible aux missions de l'association et à ses valeurs, le ou la candidat·e est particulièrement motivé·e pour travailler au sein d'une association. Il ou elle bénéficie déjà d'expériences dans le milieu associatif, l'éducation populaire et/ou le monde de la radio et des médias.</p> <p>CONNAISSANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Méthodologie de projets ● Médiation culturelle ● Connaissances musicales ● Principes et règles de la communication écrite et orale ● Connaissance de l'environnement poitevin <p>SAVOIR-FAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Travail en équipe et avec les bénévoles ● Très bonne capacité d'organisation ● Création et entretien de liens et du réseau ● Capacité de négociation ● Communication <p>SAVOIR-ÊTRE</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Créativité et esprit d'initiative ● Dynamisme ● Aisance relationnelle ● Esprit de coopération ● Autonomie
<p>CONDITIONS DE TRAVAIL</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● DURÉE DU TRAVAIL : Temps plein sur la base de 35 heures hebdomadaires, ● CONTRAT : CDD d'un an, évolution possible en CDI ● CLASSIFICATION DU POSTE : Chargé·e de projets, rattaché au poste de chargé·e de promotion selon la Convention Collective Nationale (CCN) de la Radiodiffusion - Coefficient 131 ● SALAIRE : 1 900 € brut mensuel ● LIEU DE TRAVAIL : Bureau de l'association : 1 rue Neuma Fehine Borges, à Poitiers ● DÉPLACEMENTS PONCTUELS : Agglomération de Poitiers, Département de la Vienne ● CONDITIONS PARTICULIÈRES : Travail possible en soirée et les week-ends

CANDIDATURE

Les candidatures devront comprendre un CV, une lettre de motivation et un document développant un exemple de projet fictif radio novateur avec des acteurs du territoire (2 pages maximum) serait un plus.

Elles seront envoyées par mail à l'attention du Conseil d'administration de l'association avec la mention « candidature », avant le 12 novembre 2023 à : recrutement@radio-pulsar.org

Les entretiens de recrutement auront lieu la dernière semaine de novembre.

Ce poste est ouvert aux personnes en situation d'handicap.

Début du contrat : dès que possible